

COMPTES

2017

Rapport de la municipalité au conseil communal sur la gestion durant l'exercice 2017 (Préavis 04/2017)





Au conseil communal de Saint-Cergue,

Madame la présidente, mesdames et messieurs les conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les communes, de l'arrêté du conseil d'état sur la comptabilité des communes et du règlement du conseil communal de 2007, nous vous présentons le rapport de gestion et les comptes pour l'exercice de l'année 2017.



REPARTITION DES DICASTERES (législature 2016-2021)

Pierre Graber - Syndic

- Administration générale
- Police
- Représentations extérieures
- Bâtiments
- Energie
- Sports

Suppléant : Paul Ménard

Paul Ménard - Vice-Syndic (jusqu'au 30 juin 2017)

- Finances
- Urbanisme
- Mobilité

Suppléant : Pierre Graber

Dominique Gafner - Municipal

- Police des constructions
- Eau - épuration
- Service du feu

Suppléante : Françoise Samuel

Laurent Mathez - Municipal (Vice-Syndic depuis le 1^{er} juillet 2017)

- Routes & voiries
- Gestion des déchets
- Forêts - alpages - terrains
- Parcs et promenades
- PCi

Suppléant : Dominique Gafner

Françoise Samuel - Municipale

- Instruction publique
- Accueil de jour
- Sécurité sociale
- Cultes
- Culture
- Tourisme

Suppléant : Laurent Mathez



SERVICES COMMUNAUX - ANNEE 2017

GREFFE MUNICIPAL POLICE DES CONSTRUCTIONS	Secrétaire municipale Laurence Gilardi - jusqu'à fin février Joëlle Carriot – dès le 1 ^{er} mars 2017 Justine Monnard - Apprentie
CONTRÔLE DES HABITANTS POLICE DES ETRANGERS	Eliane Sottas - Secrétaire
INFORMATIQUE / SITES WEB FACTURATION	Christian Briacca - Employé administratif
BOURSE COMMUNALE	Gérald Chollet - Boursier communal Bourse = 70 % / Technicien = 30 %
SERVICE DE LA VOIRIE	Arnaud André - Responsable Patrick Gilliéron Saban Hadzic Jonathan Magnenat Adrien Frantz – Apprenti
BATIMENTS - INTENDANCE ET CONCIERGERIE	Yvan Demierre - Responsable Maria Roulin
BIBLIOTHEQUE COMMUNALE	Suzanne Berset - Responsable
SKI DE FOND Chauffeurs de chenillettes	Jacques Cupelin Denis Perillat
SERVICE INTERCOMMUNAL DES FORETS Garde forestier Secrétaire	Ce service est géré par la ville de Nyon Alain Pérusset Barbara Baër



PREAVIS ET RAPPORTS

Le conseil communal s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2017

Séance du mardi 28 mars 2017

Préavis No 03/2017 – Demande de crédit de CHF 511'920.- TTC destinée à la réfection et à la déviation du collecteur des eaux usées sous la décharge de Bournessaint.

La commission des finances après commentaires recommande au conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal à l'unanimité par 39 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

Préavis No 04/2017 – Demande de crédit de CHF 30'000.- TTC destinée à la pose et à la mise en conformité du collecteur des eaux claires à la Cure / eaux usées les Rousses.

La commission des finances recommande au conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal à l'unanimité par 40 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Séance du mardi 20 juin 2017

Election du bureau et des suppléants

Présidente : Amandine Lohri, élue par applaudissements

Vice-présidence : vacant

Secrétaire : Maria-José Hautier, élue pour toute la législature

Vice-secrétaire : Yves Pochelon, élu par applaudissements

Scrutateurs : Murielle Jelk et Lucette Chatelain, élues par applaudissements

Scrutateurs suppléants : Colette Nicolas Petermandl et Maryclaude Odermatt, élues par applaudissements

Préavis No 01/2017 – Demande de crédit de CHF 574'560.- pour la 1^{ère} étape de la réalisation d'un parking permanent et temporaire à la Givrine en remplacement de celui existant le long de la RC 19 BP.

La commission d'urbanisme recommande au conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

La commission des finances recommande au conseil communal d'accepter le préavis avec l'amendement suivant : en remplacement du point 4 au chapitre « décide » de la page 6 du préavis, le texte suivant est accepté par le conseil communal : « de n'accepter la clé de répartition financière du coût des travaux, telle que présentée entre fonds tiers, cercles porteur et solidaires du DISREN que pour la 1^{ère} étape des travaux du parking de la Givrine. Cette clé de répartition financière sera impérativement renégociée ab initio par la commune de St-Cergue, lorsque la phase d'étude de la 2^{ème} étape des travaux permettra d'en connaître les coûts exacts ».

Le conseil communal accepte l'amendement de la commission des finances par 41 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention.

Le conseil communal accepte le préavis municipal amendé par 42 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 05/2017 – Présentation des comptes sur l'exercice 2016 et son rapport de gestion.

La commission de gestion recommande à la municipalité de tenir compte des analyses et commentaires produits dans le rapport et de prendre les mesures nécessaires à leur mise en œuvre.



Elle souligne en particulier les recommandations concernant le renouvellement de la convention avec NRT, l'étude sur les emprunts, la coordination entre les différents dicastères pour les travaux, le maintien de la vigilance pour les coûts de l'accueil de jour et la situation potentiellement problématique d'une arrivée d'eau potable unique.

La commission de gestion recommande au conseil communal de donner décharge à la municipalité pour sa gestion durant l'exercice 2016, d'adopter le compte de fonctionnement ainsi que le bilan au 31 décembre 2016 tels qu'ils lui sont présentés, de la libérer du mandat qu'il lui a été confié pour le contrôle de l'exercice 2016.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 42 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Préavis No 06/2017 – Demande de Crédit de CHF 6'235'000.- TTC pour financer la construction d'une école au Vallon.

La commission des finances recommande au conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 32 voix pour, 2 voix contre et 8 abstentions.

Préavis No 07/2017 – Demande d'une rallonge de crédit de CHF 176'000.- TTC pour la transformation intérieure de l'ancienne poste.

La commission des finances après remarques, recommande au conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 37 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions.

Préavis No 08/2017 – Demande de crédit de CHF 204'000.- TTC à mettre au budget de fonctionnement des années 2018 à 2020, destiné à la location et l'exploitation d'une patinoire à glace de loisir pour les trois saisons hivernales 2017-2018 / 2018-2019 / 2019-2020.

La commission d'urbanisme recommande au conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

La commission des finances après commentaires, recommande au conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 34 voix pour, 2 voix contre et 6 abstentions.

Préavis No 09/2017 – Demande de crédit de CHF 99'700.- TTC pour les travaux de renouvellement de la place de jeux.

La commission d'urbanisme après commentaires, recommande au conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

La commission des finances après remarques, recommande au conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 37 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions.

Préavis No 10/2017 – Demande de crédit de CHF 245'000.- pour l'achat d'un véhicule muti-usage pour la voirie.

La commission des finances après remarques, recommande au conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 41 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.



Séance du mardi 3 octobre 2017

Election du vice-président

Vice-président : Jean-Michel Rey, élu par applaudissements.

Election des délégations

Représentante suppléante pour le RAT : Irina Alexander, élue par applaudissements.

Représentant suppléant pour l'AISGE . Gilles Tirvaudey est élu avec 26 voix.

Préavis No 11/2017 – Arrêté d'imposition 2018

La commission des finances recommande au conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal à l'unanimité.

Séance du mardi 5 décembre 2017

Préavis No 12/2017 – Budget 2018

La commission des finances après analyses et remarques recommande au conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté et à la Municipalité de tenir compte des remarques et analyses présentées dans leur rapport.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 30 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

Préavis No 2/2017 – Règlement sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droits sur la voie publique.

La commission ad hoc recommande au conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 28 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

Préavis No 13/2017 – Demande de crédit de CHF 48'000.- TTC pour l'achat d'une épareuse pour le tracteur de la voirie.

La commission des finances après remarques recommande au conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal à l'unanimité par 31 voix.

Préavis No 14/2017 – Demande de crédit de CHF 57'500.- TTC pour la création d'un nouvel accès au rez inférieur du centre communal du Vallon.

La commission des finances après remarques recommande au conseil communal d'accepter le préavis tel que présenté.

Le conseil communal accepte le préavis municipal par 28 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.



ADMINISTRATION GENERALE

AUTORITES

Municipalité

102.3001.00 Rétribution des autorités

Une augmentation de CHF 16'000 par rapport au budget 2017, mais seulement CHF 3'000 par rapport aux comptes 2016 peut être constatée. Elle correspond à 75 heures de travail supplémentaire probablement nécessitées par la mise en route de la patinoire.

102.4360.00 Remboursement de tiers

Un remboursement plus important de CHF 20'166 au lieu de CHF 15'000 prévus au budget s'explique par les nombreuses heures passées aux séances Mobilité du Conseil Régional de Nyon par le syndic.

ADMINISTRATION

Administration

110.3010.00 Part aux traitements du personnel communal

La différence d'environ CHF 10'000 par rapport aux comptes 2016 s'explique par le chevauchement de deux postes de greffières sur quelques semaines.

110.3181.00 Réceptions et manifestations

Nous avons eu l'honneur d'être les hôtes de deux arrivées du Tour du Pays de Vaud (TPV) cycliste qui n'était pas prévu au budget. Malgré les sponsorings, notamment du Conseil Régional Nyon qui a financé une arrivée à CHF 10'000, le coût pour Saint-Cergue s'est élevé à CHF 11'700 sur ce poste qui n'avait pas été budgété.

SERVICE DES INTERETS GENERAUX

Service des intérêts généraux

140.3180.00 Honoraires et divers

Nous avons fait réaliser par des professionnels (Imaginastudio) un film de présentation de la commune de St-Cergue. Ce film budgété à CHF 20'000 est presque terminé et nous avons déjà payé 3 des 4 tranches d'acomptes.

140.3658.10 Conseil Régional – participation DISREN

En 2017, la part solidaire du financement DISREN des projets du Conseil Régional qui incombe à notre commune s'est élevée à CHF 54'778 au lieu du montant budgété de CHF 90'000 (1 point d'impôt). Ce montant doit rester disponible et a été affecté à réserve. Les CHF 35'000 restants sur le budget ne seront pas utilisés.



TOURISME

Ski de fond

Globalement, le compte ski de fond présente un excès de charges de CHF 11'458 par rapport aux revenus. Ce compte serait même équilibré sans la dépense d'entretien de la citerne à mazout du garage de la Givrine.

161.3145 Entretien chalets mobiles et garage

Un montant de CHF 20'000 avait été budgété pour la mise en conformité des citernes à mazout des garages de la Givrine et de la Barillette. CHF 10'600 ont été dépensés pour les travaux à la Givrine, les travaux à la Barillette ont été différés à 2018.

161.4272.00 Vente de vignettes

Grâce à la neige tombée en abondance fin novembre 2017, les ventes de cartes, notamment la vente d'abonnements saison a été bien meilleure que l'an passé. Toutefois, la vente des cartes journalières de début 2017, saison très pluvieuse, influe négativement sur ce résultat de CHF 57'600 en hausse de seulement CHF 8'000 par rapport à 2016 et inférieur aux prévisions budgétaires.

161.4653.00 Subventions AFD huiles minérales dameuses

Comme les dameuses ne sont pas des véhicules qui circulent sur les routes, un ajustement de la législation fédérale nous a fait bénéficier pour la 1^{ère} fois d'une rétrocession des taxes carburants fédérales pour les routes et incluses dans le prix du diesel pour un montant de CHF 3'467.

Ski de piste

163.3523.00 Participation aux frais des pistes de ski

En octobre 2016, nous avons signé une convention avec TéléDôle pour garantir une partie du déficit de l'exploitation des pistes de ski du village. Cette garantie de déficit est de CHF 20'000/an. La saison 2016-2017 n'ayant pas été bonne, nous avons dû payer cette garantie (plus la TVA).

TRANSPORTS PUBLICS

Transports publics

180.3142.00 Entretien accès et arrêts gare

Comptes stables. La différence d'environ CHF 20'000 par rapport à 2016, correspond à une participation unique aux frais d'aménagement de l'accès au chalet à côté de la gare Cheseaux-Dessus.



FINANCES

Le budget 2017 prévoyait un léger déficit de KCHF 215. Les comptes 2017 présentent un excédent de revenus de KCHF de 352. Cette différence s'explique par les éléments suivants :

- Des rentrées fiscales supérieures de 11.45%, un montant de KCHF 7'671 ce qui représente un écart de KCHF 878 en faveur de notre commune
- Des intérêts passifs sur notre dette inférieure à 63.37% par rapport à ce qui avait été budgété. À ce niveau, la municipalité a décidé d'appliquer une politique de prêts à court terme nous donnant accès à des taux d'intérêt négatifs. Cette politique d'emprunt à court terme sera appliquée pour le financement de la construction de la nouvelle école.
- Pour la première fois de son histoire, le point d'impôt a dépassé la valeur de CHF 100'000.

L'endettement de la commune reste stable par rapport à 2016. Le montant de la commune est de KCHF 7'443 pour des intérêts de KCHF 61. Les revenus affectés au paiement des intérêts de la dette sont de 0,48%. En d'autres mots, la commune doit dépenser 48 centimes pour chaque CHF 100 de revenus.

Les investissements nets de la commune ont été de KCHF 2'832 avec une marge d'autofinancement, hors vente de DDP, de KCHF 895. En d'autres mots, nos revenus ne permettent pas de couvrir totalement nos investissements. Cependant, cette marge d'autofinancement reste dans la moyenne des communes vaudoises. Ce dernier élément est le seul indicatif négatif des comptes 2017. Tous les autres paramètres d'évaluations de la santé financière de la commune sont aux verts.

COMMUNE DE SAINT-CERGUE



Eléments clés des comptes 2017

Les comptes 2017 présentent un **excédent de revenus de KCHF 352**, alors que le budget prévoyait un excédent de charge de KCHF 215.

La **marge d'autofinancement** s'élève à **KCHF 898** après déduction des revenus ponctuels liés aux ventes de DDP (KCHF 339).

La **valeur du point d'impôt 2017** s'élève à **CHF 100'219.--** (taux de 66%).

Les **investissements** du patrimoine administratif s'élèvent à **KCHF 2'847** et les **amortissements** à **KCHF 693**.

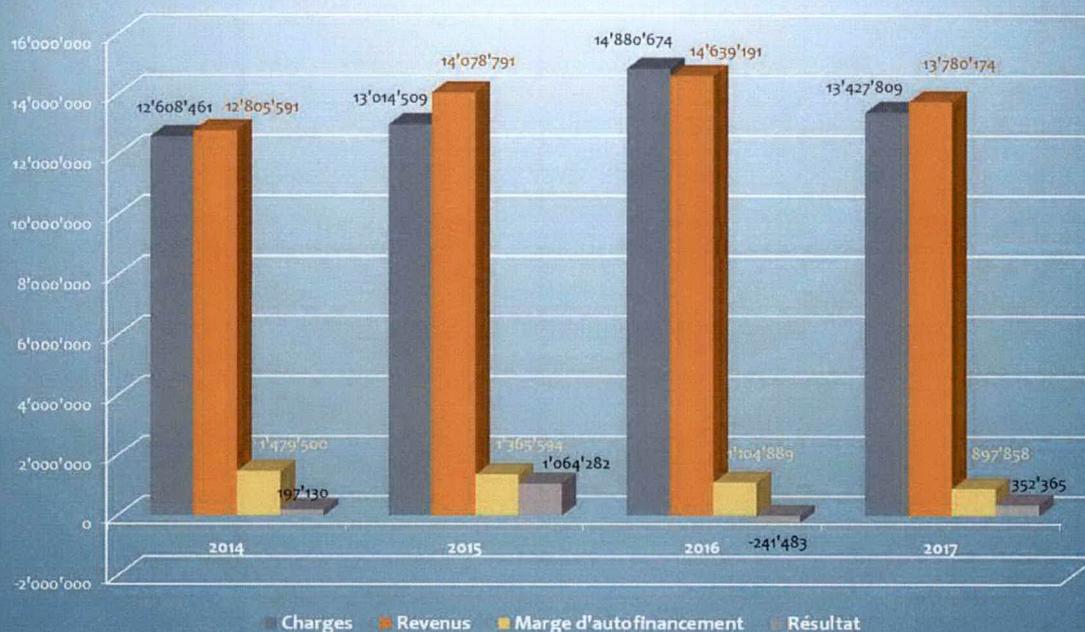
La **population** primaire s'élève à fin décembre à **2'559 habitants**, selon le nouveau comptage du canton (incluant les fonctionnaires internationaux).

Conseil communal du 26 juin 2018





Comparatif des comptes 2014 à 2017



Conseil communal du 26 juin 2018



Comptes de fonctionnement épurés (par nature)

Libellé	Budget 2017		Comptes 2017		Comptes 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Totaux	12'941'338	12'726'433	13'427'809	13'780'174	14'880'674	14'639'191
Gains comptables		-300'000		-339'050		-1'088'470
Amortissements	-692'627		-692'627		-1'455'246	
Attributions fonds réserves	-536'996		-753'852		-2'232'229	
Prélèvements réserves		-417'606		-561'936		-1'252'633
Imputations internes	-642'072	-642'072	-607'090	-607'090	-621'735	-621'735
Total	11'069'642	11'366'755	11'374'241	12'272'098	10'571'464	11'676'353
Marge d'auto-financement		297'113	*	897'857		1'104'889

* Sans les ventes DDP (revenus extraordinaires). La MA s'élève à CHF 1'236'908- avec ces ventes.

Conseil communal du 26 juin 2018





PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE ET SCHÉMATIQUE DES COMPTES 2017

COMPTES DES INVESTISSEMENTS

DI Dépenses d'investissements	RI Recettes d'investissements 15'000
2'847'406	15'000
	DIN Dépenses d'investissements nettes
	2'832'406

DIN Dépenses d'investissements nettes	EN Endettement net 1'934'548
2'832'406	1'934'548
	MA Marge d'autofinancement 897'858
	897'858

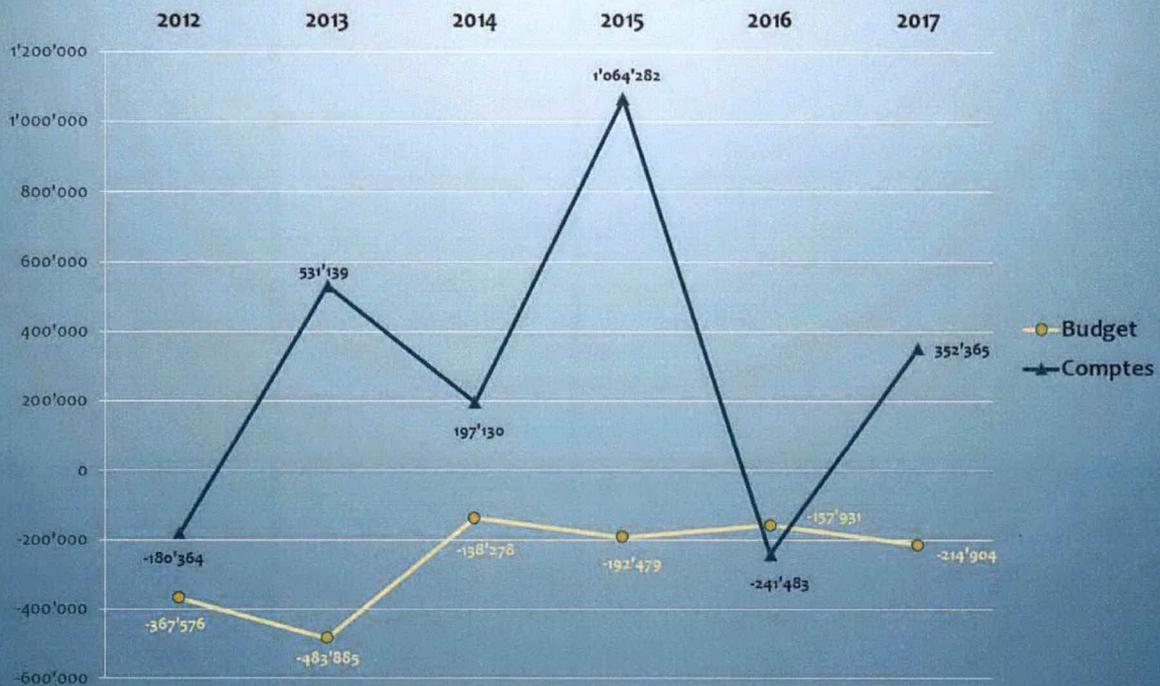
COMPTE DE FONCTIONNEMENT

CFE Charges de fonctionnement épurées	RFE Revenus de fonctionnement épurés
11'374'240	12'272'098
	<i>Déduction ventes DDP 339'050</i>
	MA Marge d'autofinancement
	897'858

Conseil communal du 26 juin 2018



Ecarts du résultat entre budget et comptes



Conseil communal du 26 juin 2018





Comptes de fonctionnement

Libellé	Budget 2017		Comptes 2017		Comptes 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	1'677'593	171'400	1'649'624	175'751	1'506'891	201'973
Finances	2'362'888	8'634'842	2'611'722	9'479'431	3'831'980	9'661'960
Domaines - bâtiments	1'194'687	1'476'825	1'180'681	1'377'416	1'120'979	1'333'820
Travaux	1'943'550	1'046'122	2'072'842	1'101'022	1'942'588	989'932
Instruction publique - cultes	1'358'850	11'000	1'357'807	92'658	1'327'855	70'466
Police	591'477	57'000	615'823	72'951	567'954	41'117
Sécurité sociale	2'716'069	186'268	2'855'577	335'911	2'558'987	275'993
Services industriels	1'096'224	1'142'976	1'083'733	1'145'034	2'023'441	2'063'931
Total	12'941'338	12'726'433	13'427'809	13'780'174	14'880'674	14'639'191
Résultat de l'exercice		-214'904		352'365		-241'483

Conseil communal du 26 juin 2018



Charges de fonctionnement

Les charges sont inférieures de **-KCHF 1'453** (-9.76%) par rapport à l'exercice 2016 (amortissements moins importants), mais supérieures au budget de KCHF 486 (3.76%).

Les postes influençant le supplément des charges sur le budget sont :

- **Finances** - défalcons d'impôts et provision pertes débiteurs impôts **+KCHF 243**
- **Routes** – déneigement et personnel supplémentaires **+KCHF 98**
- **Social** – accueil de jour et péréquation **+KCHF 163**

Seulement **41%** des charges peuvent être contrôlées par les autorités, le solde de **59%** étant des charges sans aucune possibilité d'influence.

En 2016, les charges et les revenus sont plus importants compte tenu de l'amortissement de **+KCHF 1'000** pour la Stap de Combe-Froide.

Conseil communal du 26 juin 2018





Revenus de fonctionnement

Les revenus sont inférieurs de **-KCHF 859** (-5.87%) par rapport à l'exercice 2016 (prélèvements à réserve pour amortissements), mais supérieurs au budget de **+KCHF 1'054** (8,28%).

Les postes influençant le supplément des revenus sur le budget sont :

- **Finances** - impôts et ventes DDP **+KCHF 845**
- **Instruction publique** – remboursement AISGE sur 2016 **+KCHF 78**
- **Social** – prélèvement sur fond de réserve pour péréquation **+KCHF 128**

L'estimation des rentrées fiscales reste complexe. Pour exemple, nous avons encaissé en 2016 KCHF 4'635 pour les impôts PP (personnes physiques), puis budgété pour 2017 KCHF 4'650. Finalement nous avons reçu KCHF 5'165. Ces variations sont inhérentes aux taxations qui sont décalées d'une année à l'autre et impossible à quantifier.

Conseil communal du 26 juin 2018



Charges et revenus financiers par nature

Charges par nature	Budget 2017	2017	Ecart	%	Comptes 2016
Autorités & Personnel	1'541'346	1'586'704	45'358	2.86%	1'545'857
Biens, services & marchandises	2'893'213	3'006'803	113'590	3.78%	2'796'468
Intérêts passifs	105'002	64'272	-40'730	-63.37%	60'821
Remboursement & participations	5'637'960	5'715'179	77'219	1.35%	5'398'498
Aides & subventions	727'121	681'719	-45'402	-6.66%	618'106
Total	10'904'642	11'054'677	150'035	1.36%	10'419'748

Revenus par nature	Budget 2017	Comptes 2017	Ecart	%	Comptes 2016
Impôts	6'792'800	7'671'301	878'501	11.45%	7'095'956
Patentes & concessions	110'500	109'458	-1'042	-0.95%	112'744
Revenus du patrimoine	1'376'860	1'355'785	-21'075	-1.55%	2'052'657
Taxes & émoluments	1'999'455	2'021'692	22'237	1.10%	2'071'107
Parts aux recettes cantonales	335'800	276'619	-59'181	-21.39%	346'423
Participations & remboursements	1'046'340	1'161'259	114'919	9.90%	1'074'886
Autres participations	5'000	15'033	10'033	66.74%	11'050
Total	11'666'755	12'611'148	944'393	7.49%	12'764'822

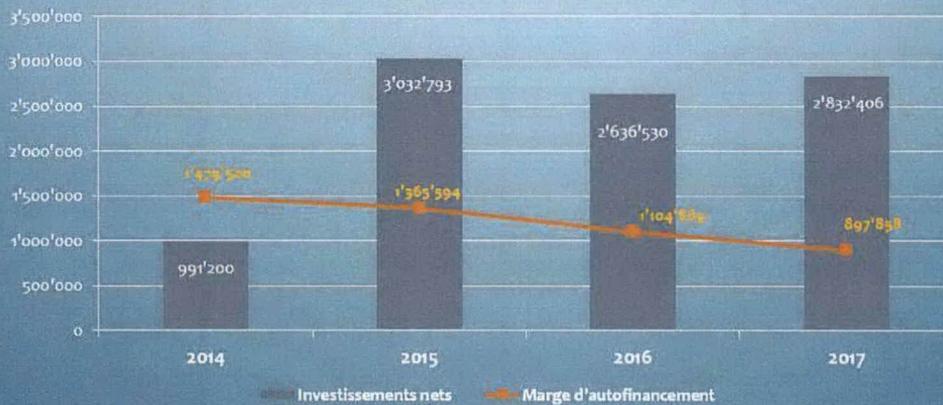
Conseil communal du 26 juin 2018





En 2017, nous avons **vendu des terrains en DDP pour KCHF 339**, montant provisionné sur le compte de réserve au bilan pour les amortissements et investissements futurs.

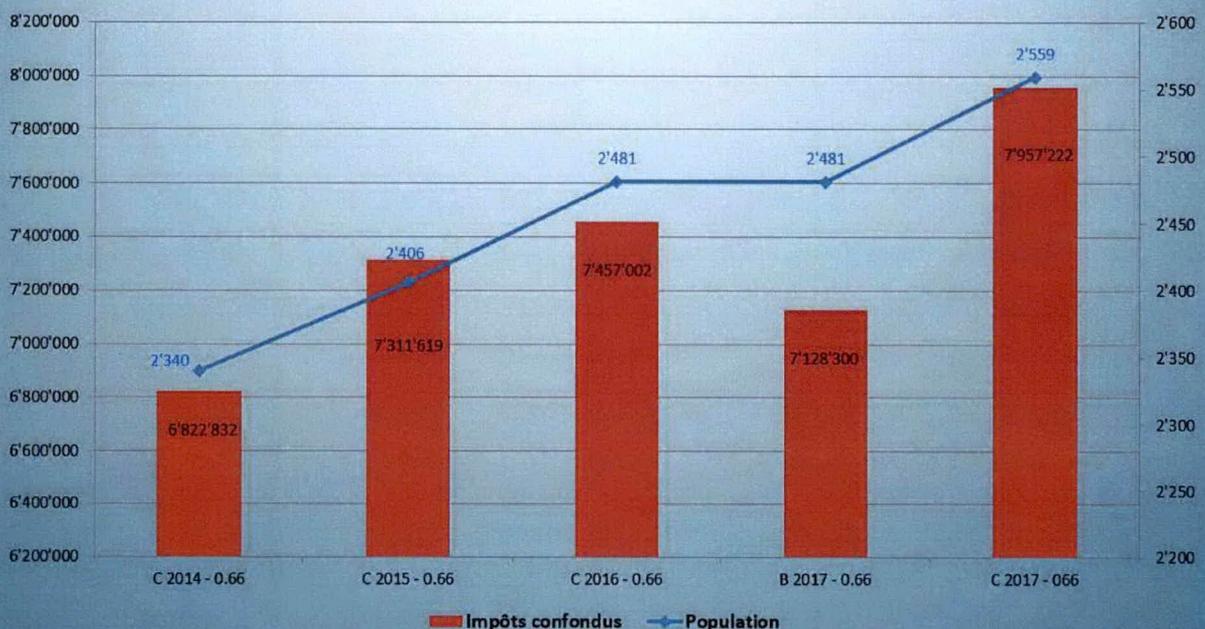
Les **investissements nets s'élèvent à KCHF 2'832** et la **marge d'autofinancement** diminuée des ventes de DDP est de **KCHF 898**, donc nettement insuffisante pour couvrir ces dépenses.



Conseil communal du 26 juin 2018



Evolution des impôts



Conseil communal du 26 juin 2018





Détails par type d'impôt

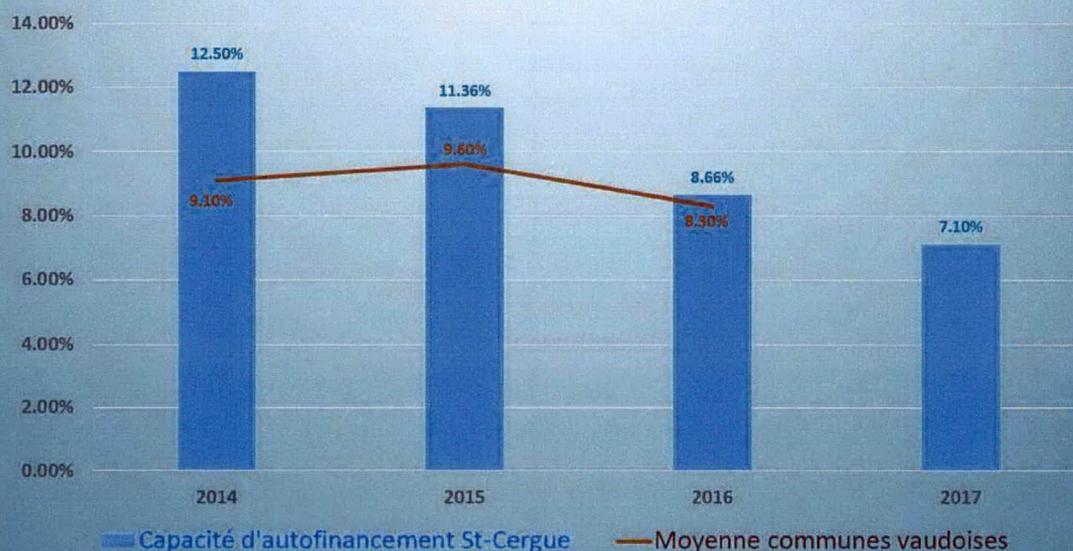
Type d'impôt	2014	2015	2016	2017
PP revenus	4'465'482	4'654'382	4'635'087	5'165'061
PP fortune	531'079	665'018	720'412	824'693
Source	199'797	202'857	246'872	263'616
Etranger	119'141	126'541	125'954	98'547
PM - bénéfice	56'303	102'158	100'502	69'334
PM - capital	13'669	9'091	17'079	15'890
PM - compl.	6'445	7'141	7'022	10'100
Foncier	626'753	669'669	698'712	704'739
Mutation	339'782	318'399	366'864	383'865
Succession-donation	47'711	74'954	73'962	57'308
Chiens	10'775	10'825	11'450	11'700
Après défalcation	31'976	32'175	48'405	18'287
Patentes	3'030	1'431	3'560	2'695
Intérêts PP-PM	23'999	61'580	47'743	55'705
Amendes	0	0	7'758	0
Gains immobiliers	217'912	218'126	203'179	187'051
Frontaliers	128'781	157'271	142'442	88'631
Totaux	6'822'632	7'311'619	7'457'002	7'957'222
Population	2'340	2'406	2'481	2'559

Conseil communal du 26 juin 2018



Capacité d'autofinancement sans les ventes DDP

Valeur idéale : > 20%

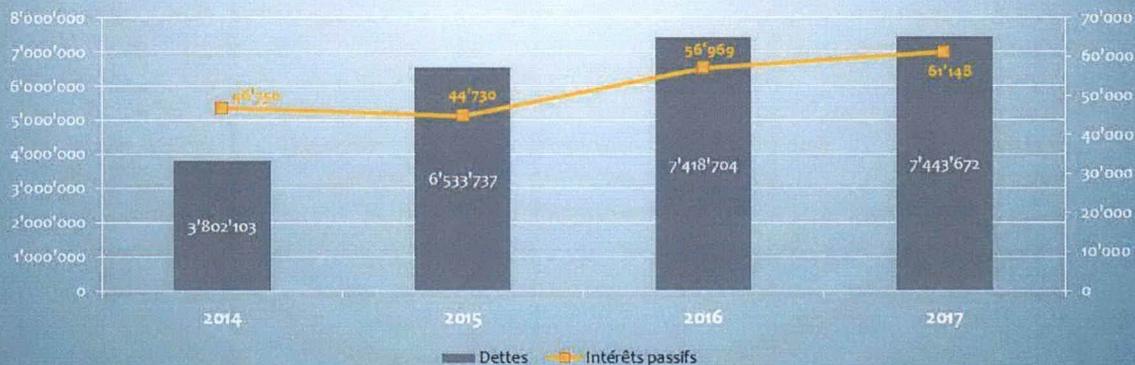


Conseil communal du 26 juin 2018





Etat des dettes et intérêts passifs

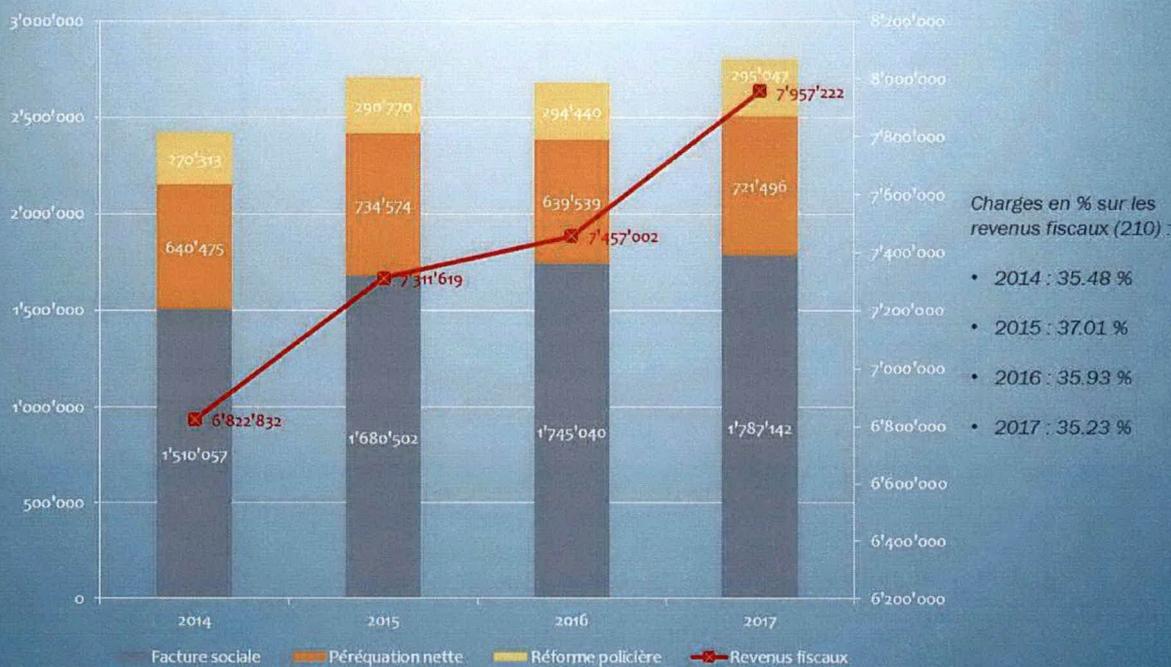


Etablissement	Utilisation	Montant	Solde au 01.01.2017	Amortis.	Solde 31.12.2017	Taux d'intérêts	Intérêts 2017	Observations
Swissquote	Achat ancienne Poste	1'100'000	0	1'100'000	0	-0.05%	-557.64	Emprunt remboursé
Swissquote	Construction école 1ère tranche	1'400'000	0	0	1'400'000	-0.18%	141.56	ETF jusqu'au 30.04.2018
Postfinance	Transformation administration	1'500'000	1'200'000	50'000	1'150'000	2.11%	25'320.00	Taux fixe jusqu'en 2020
Postfinance	Halte NSTC - réservoir - étude école	1'400'000	1'400'000	70'000	1'330'000	0.55%	7'700.00	Taux fixe jusqu'en 2026
Postfinance	Stap Combe-Froide + réservoir	1'450'000	1'353'334	96'667	1'256'667	0.88%	11'909.33	Taux fixe jusqu'en 2025
AVS - Genève	Divers	2'000'000	2'000'000	0	2'000'000	0.72%	14'400.00	Taux fixe jusqu'en 2018
CIP - CPEV	Chalet Creux au Merle	40'000	26'000	2'000	24'000	2.80%	714.00	Taux fixe jusqu'en 2019
CIP - CPEV	Appartement administration	60'000	18'000	6'000	12'000	2.80%	462.00	Taux fixe jusqu'en 2019
CIP - CPEV	Appartement administration 2	70'000	39'671	4'666	35'005	2.75%	1'058.90	Taux fixe jusqu'en 2020
LDR	Réseau d'eau La Cure	340'000	143'100	17'900	125'200	0.00%	0.00	Sans intérêt, fin 2024
LDR	Réseau d'eau Les Pelesses	500'000	138'600	27'800	110'800	0.00%	0.00	Sans intérêt, fin 2024
FET	Vallon	250'000	10'000	10'000	0	0.00%	0.00	Sans intérêt, fin 2024
Totaux					7'443'672		61'148.15	* commission courtage

Conseil communal du 26 juin 2018



Evolution péréquations totales avec revenus fiscaux

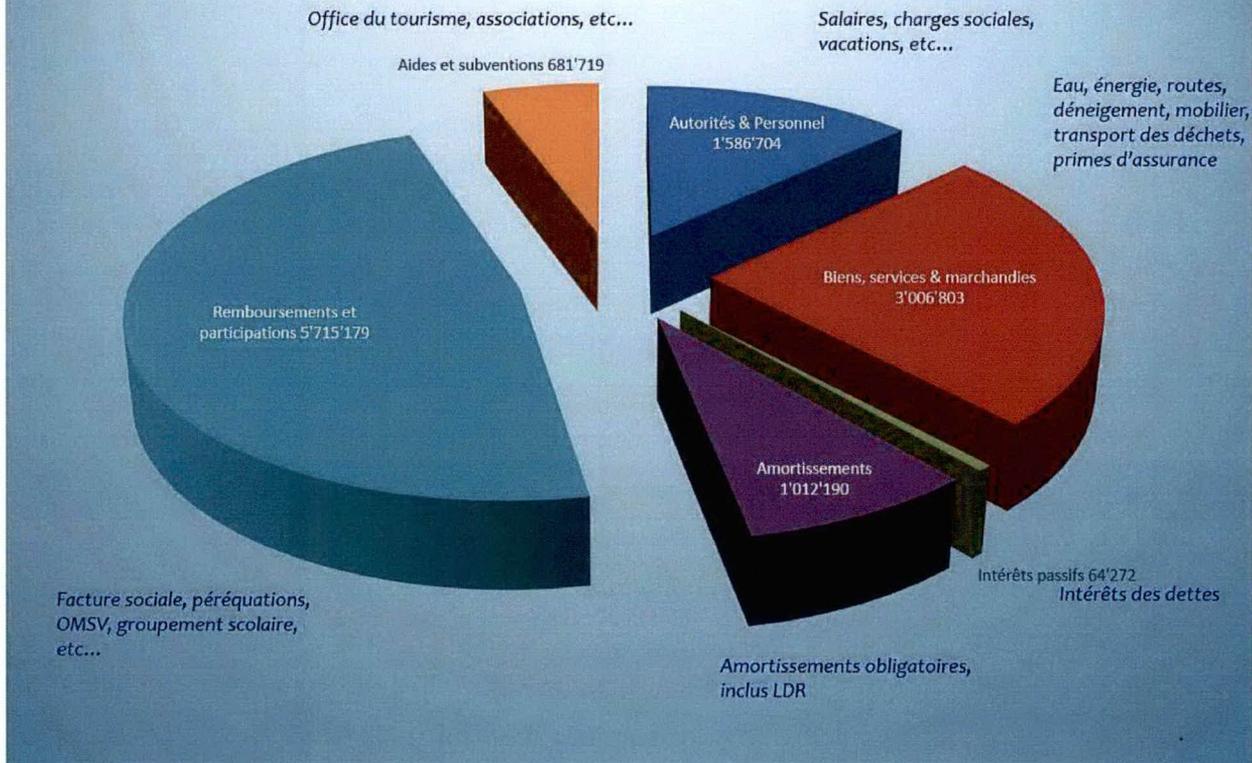


Conseil communal du 26 juin 2018

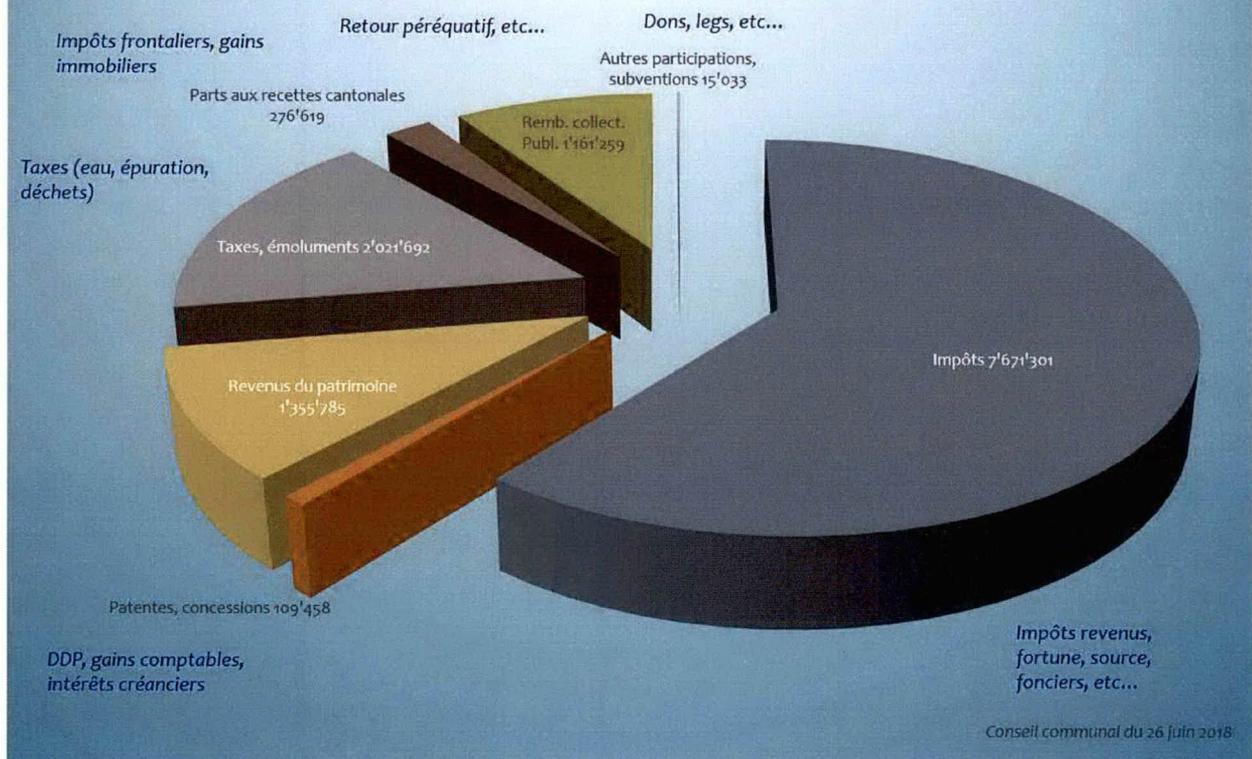




Décomposition des charges par nature



Décomposition des revenus par nature



Conseil communal du 26 juin 2018





ANALYSE FINANCIÈRE 2017

Quelques ratios



MA/EN : -0.90 (si négatif = bon)

Indique le rapport entre les disponibilités annuelles propres et l'endettement net en fin d'exercice



MA/RFE : 9.81 % (résultat moyen, bon au-dessus de 20%)

Exprime la capacité d'autofinancement qui se dégage des revenus de fonctionnement



MA/DIN : 44 % (résultat insuffisant, bon si plus de 80%)

Indique le degré d'autofinancement pour couvrir les dépenses d'investissement nettes



INP/RFE : 0.48 % (résultat bon en-dessous de 5%)

Mesure la part des revenus affectés au paiement des intérêts de la dette



Quotité dette brute : 59 % (bon en-dessous de 100%)

Met en relation le montant des emprunts avec les revenus de fonctionnement

Conseil communal du 26 juin 2018



Conclusions

L'exercice 2017 clôture par **un excédent de revenus de CHF 352'364.64.**

Ce résultat est directement influencé par les rentrées fiscales supérieures aux prévisions budgétaires.

La marge d'autofinancement est insuffisante et n'a pas permis de couvrir les nombreux investissements (insuffisance de KCHF 1'935), donc recours à l'emprunt et utilisation de la trésorerie pour financer le solde.

Remboursement d'un emprunt de KCHF 1'100 et nouvel emprunt de KCHF 1'400 pour la phase 1 de l'école.

L'exercice 2017 reste un bon millésime et nous vous recommandons d'adopter les comptes tels que présentés.

Conseil communal du 26 juin 2018



DOMAINES ET BATIMENTS

FORETS ET PATURAGES

En 2017, la possibilité de coupes n'a pas été atteinte, un solde d'environ 1400 m³. Ce solde n'a pas été coupé pour plusieurs raisons : Le marché du bois, la météo, la disponibilité des entreprises et la période de coupe qui est assez restreinte à Saint-Cergue, dû à l'enneigement au printemps, interdiction de coupe en juin et juillet. Fin octobre les lots de bois doivent être coupés et annoncés afin de permettre la vente et la mise hors neige.

BATIMENTS

Centre du Vallon

3510.3154.00 Entretien machines, matériel d'exploitation

La chambre froide aux cuisines ne fonctionnait plus. D'importantes réparations ont dû être faites afin de pouvoir garantir le fonctionnement.

Ce montant n'était pas budgété, ce qui explique un dépassement de CHF 8'941 par rapport au budget.

3510.4271.00 Locations

Notre village étant de plus en plus grand nous commençons à utiliser des locaux au Vallon pour les besoins de l'AISGE. Une salle ACT / ACM dans deux arcades a été créée.

Le produit de location est en hausse, mais ce montant comprend une ristourne exceptionnelle obtenue par l'EVAM de CHF 15'000. L'EVAM, à travers le Conseil d'Etat Vaudois, avait réquisitionné tout le Vallon pour y placer des réfugiés et avait annulé la réservation au dernier moment, nous privant ainsi de la possibilité de louer les locaux à l'armée.

3510.4271.10 Location armée

Les diminutions de locations de l'armée se font ressentir sur les revenus. Un seul cours de répétition a eu lieu dans notre centre communal à la place de trois cours les années précédentes, soit un manque à gagner d'environ CHF 40'000.

3540, 3550, 3560 Ecoles

En 2017, on poursuit la politique minimaliste en matière de dépenses d'entretien en raison de la construction prochaine d'un nouveau complexe scolaire.

Bâtiment locatif – La Cure

3580.3141.00 Entretien du bâtiment

Un dépassement des charges de près de CHF 10'000 par rapport au budget est dû au remplacement immédiat du brûleur qui s'était fissuré et les pièces ayant plus de 25 ans n'étaient plus disponibles. Pour cette raison



nous avons dû changer aussi la chaudière. Par contre, dans le but de conserver le patrimoine immobilier en bon état, le remplacement des fenêtres au premier étage prévu par le budget a été effectué.

Abri PCi La Licorne

3590.3141.00 Entretien du bâtiment

Un dépassement du budget de CHF 13'000 est dû à une dépense exceptionnelle pour changer la porte de garage.

Malgré plusieurs passages d'entreprises de réparation, la porte coulissante motorisée de l'entrée du garage de La Licorne tombait depuis 1 an systématiquement en panne. Après une étude des dépenses, il était préférable de changer la porte et la motorisation pour avoir une installation qui fonctionne correctement.

TRAVAUX

Constructions – habitations

Le résultat 2017 bien supérieur par rapport à nos prévisions budgétaires reste néanmoins stable en comparaison des résultats de 2016, il reste tout de même bénéficiaire. Le frein escompté lors de l'établissement des budgets 2017 (application de LATC), concernant les demandes de permis des constructions-habitations en 2017 n'a pas été aussi important que prévu. Evolution à suivre attentivement en 2018.

ROUTES

430.3010.00 Part aux traitements du personnel communal

L'hiver 2016/2017 s'est prolongé en mars et l'hiver 2017-2018 est arrivé tôt. Dès le 14 novembre nos équipes de déneigement ont travaillé corps et âmes pour faire face aux quantités de neige à manipuler. On constate en relation une légère augmentation de CHF 16'200 des parts aux traitements du personnel communal.

430.3142.20 Déneigement

Les mêmes raisons que ci-dessus expliquent une augmentation des frais de déneigement de CHF 73'700.

ORDURES MENAGERES ET DECHETS

La taxe au sac, ainsi que la taxe forfaitaire couvrent les dépenses liées aux déchets. Avec les recyclables, ces centres de coûts doivent s'autofinancer.

Cette année aucun prélèvement financier ne sera nécessaire, nous notons même un petit bénéfice qui sera affecté à un compte de réserve. Les chiffres de cette année indiquent que le taux de recyclage est légèrement inférieur à celui de l'année passée et reste tout de même excellent (71% pour notre commune alors que



l'objectif du canton est de 60% à l'horizon 2020). La quantité d'ordures ménagères à l'année a diminué de 3 kilos par habitant.

2017 marque aussi l'année de la mise en place de caméras vidéo de surveillance à La Cure et à la déchetterie, ce qui a engendré une recette sur les contraventions mais surtout un bien meilleur respect des consignes.

EAUX USEES, EAUX CLAIRES, EPURATION

Pour l'année 2017 le comptes des EU, EC (eaux claires et épuration) n'ont pas connu de bouleversements majeurs et ils ont bien été respectés, malgré une dépense non prévue de CHF 15'000 concernant les débuts de la mise en œuvre de notre nouveau PGEE, soit le contrôle par colorisation des canalisations au centre du village. La 2^{ème} phase quant à elle, débutera au printemps 2018. ATTENTION toutefois, car la somme attribuée aux financements spéciaux (compte 460.3811.00) est beaucoup trop faible, vu les lourds investissements futurs nécessaires pour la suite de la mise en conformité des nos installations (Voir PGEE).

INSTRUCTIONS PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement primaire

510.3189.00 → 510.3010.00 Patrouilles scolaires

Les patrouilles scolaires, pourtant reprises récemment par l'AISGE, sont revenues sous la responsabilité de la commune. Ce changement est dû au fait qu'Arzier, avec qui nous partageons ce service, n'a plus de patrouilles scolaires. Aussi, les personnes faisant les patrouilles avaient un statut ambigu : elles n'étaient que partiellement sous les ordres de l'AISGE. Depuis août 2017, les personnes faisant des patrouilles sont employées par la commune.

Enseignement secondaire

520.4520.00 Décompte final AISGE année précédente

Pour les postes intitulés AISGE, les comptes correspondent au budget, car nous payons les acomptes en fonction du budget de l'AISGE, et non en fonction des frais réels. Le correctif, donc l'adaptation aux comptes de l'AISGE pour l'année précédente, se trouve dans le poste 520.4520.00. Ainsi, en 2016, le budget AISGE était surévalué de CHF 77'923.35, et nous avons été remboursé en 2017.

POLICE ET CONTRÔLE DES HABITANTS

ADMINISTRATION POLICE

600.3511.00 Canton – participation réforme policière

Le montant payé pour la réforme policière 2016 est ajusté par le compte de réserve 600.3511.00 de CHF 18'267 pour un total assez semblable d'environ CHF 295'000 pour 2016 et 2017. Un effort particulier de la



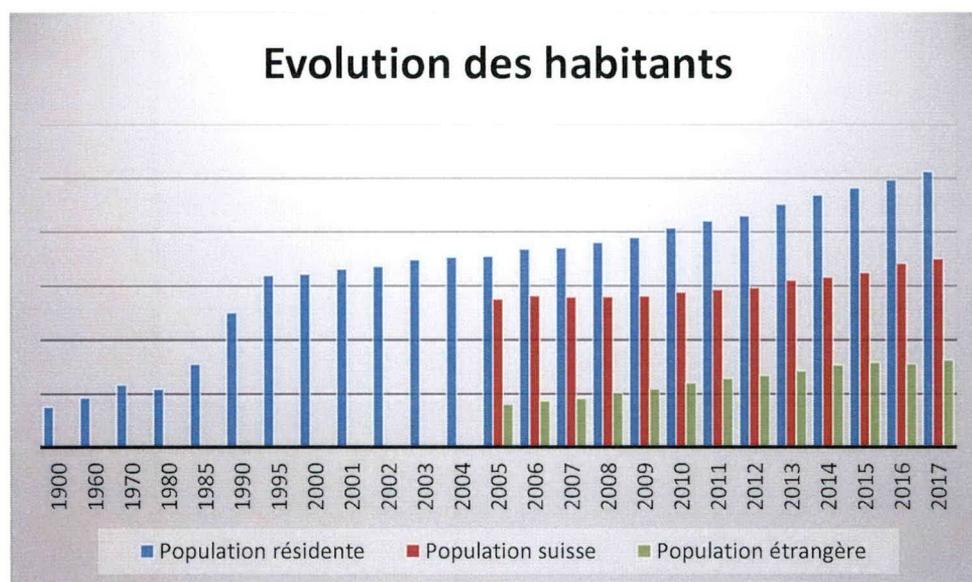
gendarmerie vaudoise a été entrepris en 2017 pour assurer une présence accrue, notamment par la gendarmerie mobile.

600.3010.00 et 600.3189.00 Agent communal et prestations du SIR

Nous sommes très satisfaits de la solution agent communal pour les parkings et SIR (rondes de nuit), qui assurent ordre et sécurité sur la commune. Les prestations salariales de notre agent municipal sont compensées par les recettes des amendes d'ordre.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Population



Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Total	2035	2100	2147	2254	2340	2406	2481	2559
Suisse	1435	1459	1478	1545	1575	1617	1706	1748
Etranger	600	641	669	709	765	789	775	811

L'augmentation de la population pour 2017 s'élève à 78 personnes pour arriver à un total de 2559 habitants au 31 décembre 2017.

SERVICE DES INHUMATIONS, CIMETIERE

640.3145.00 Entretien du cimetière

Un dépassement de budget de CHF 12'600 est dû à d'importants travaux de réfection du cimetière. Un mur de notre cimetière nécessitait une remise en état avant effondrement. De plus, nous avons retiré tout le gravier des chemins secondaires afin de replacer de la terre végétale et d'ensemencer du gazon.

Cette solution simplifie l'entretien, car depuis l'interdiction d'utiliser des herbicides nocifs pour l'environnement, l'arrachage des mauvaises herbes se faisait à la main.



SERVICE DU FEU

DEFENSE CONTRE L'INCENDIE

Par rapport au budget 2017 prévu, le poste 650 reste relativement stable avec une diminution de CHF 7490 la raison en est qu'il y a eu une nouvelle estimation des coûts globaux par habitants, coûts qui se sont élevés à CHF 35.61 par habitant.

Ce ne sera pas le cas pour les comptes 2018, en effet le SDIS régional Nyon-Dôle, depuis le 1^{er} janvier 2018 fonctionne avec la nouvelle convention, ce qui impliquera, pour notre commune, un coût supplémentaire de CHF 5.13 par habitant. Dès le 1^{er} janvier 2018 toutes les communes du SDIS Nyon-Dôle paieront donc la même contribution.

SECURITE SOCIALE

SERVICE SOCIAL COMMUNAL

710.3522.00 Participation Accueil de Jour

Nous avons mis CHF 36'400 au budget, car un déficit de ce poste était anticipé dans le budget concernant l'UAPE de St-Cergue. Les comptes de AISGE – Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) ne présentent pas ce déficit. Un très bon taux de remplissage de l'UAPE a permis des comptes équilibrés. Nota bene : les déficits spécifiques à une structure ne sont pas intégrés dans le budget général du RAT (710.3655.00).

710.3655.00 Accueil de Jour

Le montant de CHF 417'020 représente les frais du préscolaire, du parascolaire, et de l'accueil de jour familial. L'augmentation de CHF 68'020 par rapport au budget est due à l'augmentation du nombre d'enfants bénéficiant de ces services, mais aussi de l'augmentation du nombre d'heures par enfant.

SERVICES INDUSTRIELS

EAU POTABLE

Idem que pour les EU et EC, les comptes pour l'année 2017 n'ont pas connu de bouleversements majeurs et ils ont bien été respectés, néanmoins deux postes ont bien été sollicités pour des dépenses non prévues au budget 2017. Il s'agit notamment du poste 810.3144.00 (Entretien du réseau) concernant la mise en service de notre nouveau réservoir, ce qui a impliqué la mise en place d'un régulateur de pression afin d'éviter tout dommage aux biens privés et publics. Le 2^{ème} poste est le 810.3185.10 (Honoraires et frais d'études) en effet nous avons dû, suite à une demande de l'ECA, tester (débits et pression) et intégrer toutes nos bornes hydrantes sur le programme du « SIT » ainsi que leur coordonnées GPS. Ces deux postes ont bien sûr entravés le suivi nécessaire à l'entretien et au renouvellement de notre réseau d'eau potable, il sera donc indispensable de remettre ces actions comme priorité pour l'année 2018. La somme attribuée aux financements spéciaux



CHF 253'897,10 est supérieure aux prévisions budgétaires, mais elle reste nécessaire au vu des lourds investissements futurs prévus, entre autres l'alimentation de secours par Arzier le Muids.

CHAUFFAGE A DISTANCE

Le compte 84 présente un bénéfice de 61'000 CHF. Par rapport à 2016, la vente d'énergie est similaire mais les frais de transport des copeaux sont moins importants et des achats de mazout plus importants.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, la municipalité a l'honneur de vous prier, madame la présidente, mesdames et messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Vu le rapport de la municipalité sur la gestion et les comptes 2017

Vu le rapport de la fiduciaire AUDICT du 12 avril 2018 concernant les comptes 2017

Où le rapport de la commission de gestion

Attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. D'approuver les comptes de l'exercice 2017 tels que présentés
2. De donner décharge à la municipalité et au boursier communal pour sa gestion 2017.

Ainsi délibéré en séance de municipalité du lundi 16 avril 2018.

Le Syndic



P. Graber



La secrétaire



J. Carriot

